Chers tous,

Après de nombreux échanges au sein du Comité Directeur et surtout après de longues minutes passées au téléphone avec Mauricette Danchaud, je me permets de vous écrire sur les dernières nouvelles en ma possession qui vont toutes dans le même sens mais qui ne remplacent en rien le décret d'application qui, en général, est publié la veille.

Il n'y aucune certitude sur la réouverture de nos clubs au 19 mai cependant je veux croire que cette date marquera le début de la saison en présentiel pour la plupart d'entre nous.

A date, des mairies de grandes villes comme Paris ainsi que d'autres municipalités ont informé leurs associations qu'à partir du 19 mai, les cinémas et salles de spectacle accueillent de nouveau du public, mais à 35 % maximum de leur capacité, avec un plafond fixé à 800 spectateurs. Les conditions seraient identiques pour les salles des fêtes, les salles polyvalentes, les chapiteaux... Les musées, les monuments ou les expositions doivent respecter une jauge de 8 m² par personne. Les seuls festivals autorisés sont ceux se déroulant en plein air et assis, avec une jauge fixée à 35 % de la capacité d'accueil et 1 000 personnes maximum.

En conséquence, les associations pourraient reprendre leurs activités dans la limite de 35 % de la capacité de la salle sous condition du respect des gestes barrières et protocoles sanitaires mis en place à la sortie du premier confinement et ce jusqu'au 9 juin où cette jauge serait encore modifiée si la situation sanitaire s'améliorait.

Ce cadre national pourrait être localement différent si certains préfets prenaient des mesures plus restrictives.

Je sais que cette façon de communiquer est perturbante mais je veux rester optimiste.

Je remercie sincèrement Mauricette Danchaud pour son implication et la communication qu'elle a envoyée à ses clubs dont je me suis largement inspirée. Je voudrais également remercier Jacky Pougeoise pour les informations locales qu'il m'a transmises.

En espérant que tout aille dans le bon sens.

Amitiés à tous

**Emmanuelle MONOD**